CSE : Formation des nouveaux membres en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Nouveaux membres élus du CSE (titulaire et suppléant) dans le cadre d'un premier mandat

Pré Requis

Aucun prérequis

Objectifs professionnels

- Développer l'aptitude du stagiaire à déceler et à mesurer les risques professionnels et accroitre leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
- Initier le stagiaire aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les missions des membres du CSE,
-Mettre en œuvre les moyens disponibles dans le cadre de son action,
-Rechercher et mesurer les risques professionnels,
-Se positionner comme un interlocuteur constructif et proactif,
-Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise

Contenu de formation

1 – LA PLACE DU CSE DANS LE DIALOGUE SOCIAL
1.1-Cadre général
1.2-Statut juridique du CSE
1.3-Missions générales

2 - MISSIONS DU CSE ET DE LA CSSCT EN SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
2.1-Attributions en santé sécurité dans les entreprises
2.2-Consultations en santé sécurité et conditions de travail
Modalités de consultations
Les consultations récurrentes
Les consultations ponctuelles
Appel à expert
2.3-Rôles dans les droits d'alerte
Alerte de danger grave et imminent
Alerte d'atteinte aux droits des personnes ou à la santé physique et morale
Alerte de danger à la santé publique et à l'environnement

3 - FONCTIONNEMENT ET MOYENS EN SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
3.1-Réunions du CSE / réunions en présence de la CSSCT
Les différentes réunions
Ordre du jour et convocations
Participants et convocations
Résolutions et procès-verbal
3.2-Le Représentant de proximité
3.3-Heures de délégations
Heures de délégation attribuées
Gestion des heures de délégation
3.4-Moyens matériels et financiers
3.5-Droit à la formation
3.6-Circulation et déplacement
3.7-Saisine de l'inspection du travail
3.8-Droits et devoirs des membres élus
Statut des salariés protégés
Obligations et devoirs (obligation de discrétion …)
Gestion des informations communiquées

4 - LES DOCUMENTS DE BASE EN SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

CSE : Formation des nouveaux membres en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

4.1-Documentations règlementaires
Le cadre réglementaire
La Convention Collective
La Base de données Economiques et Sociales
Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
4.2-Le fonctionnement du CSE et de la CSSCT : le Règlement intérieur
L'obligation légale
Utilité du règlement intérieur
Adoption et application du règlement intérieur
Les mentions du règlement intérieur

5 – LES RESPONSABILITES DES DIFFERENTES PARTIES
5.1-Législations européennes et françaises
Cadre législatif santé sécurité au travail
Obligations des employeurs
Obligations des salariés
5.2-Responsabilités pénales et civiles
Cadre des responsabilités
Responsabilité pénale
Responsabilité civile

6 - LA PREVENTION EN ENTREPRISE
6.1-Le cadre réglementaire
Impact de la loi N°2021-1018 du 2 août 2021
Définitions et fondamentaux
La démarche de prévention des risques professionnels
6.2-Les acteurs de la prévention
Les acteurs internes à l'entreprise
Les acteurs externes à l'entreprise
- 6.3-Accidents de travail et Maladies professionnelles
Définitions légales
Déclaration et reconnaissance des accident de travail
Déclaration et reconnaissance des maladies professionnelles
- 6.4-Missions du CSE sur le maintien dans l'emploi des publics sensibles

7 – LES DIFFERENTS DANGERS – IMPACT SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL
7.1-Mise à jour du cadre réglementaire
7.2-Notions de danger, risque et prévention
Définition de la notion de danger
Définition de la notion de risque
Survenance et prévention
7.3-Les familles de dangers professionnels
7.4-Le compte professionnel de prévention
Le dispositif législatif
Les facteurs de risques professionnels
La prévention des risques professionnels
Le Compte Professionnel de Prévention

8 - TECHNIQUES ET OUTILS DE PREVENTION
8.1-Les inspections du CSE
Obligation réglementaire
Utilité et motif d'inspection
Objectifs d'inspection
Méthodologie d'inspection
8.2-Analyse des causes d'un accident
Principes généraux
Méthodologie d'enquête
Démarche méthodologique d'analyse de cause
Etude de cause d'accident ou d'incident (Mise en situation)
8.3-Evaluation des Risques Professionnels
Cadre réglementaire
Etapes de l'évaluation des risques
Méthodologie d'évaluation des risques
Revue du DUERP et Observation de poste (Mise en situation)
8.4-Focus sur le plan de prévention pour les entreprises extérieures

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

CSE : Formation des nouveaux membres en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

Rôle du CSE dans les étapes de réalisation du plan de prévention
Le programme de prévention : dispositions, applications

9 – LA SANTE AU TRAVAIL A L'EPREUVE DE NOUVEAUX RISQUES
9.1-Les troubles musculosquelettiques (TMS)
Définitions et facteurs de risques
L'enquête de dépistage
9.2-Les risques psychosociaux (RPS)
Définition et impacts
L'évaluation des risques psycho-sociaux
L'enquête de prévention du risque psycho-social
9.3-La démarche QVT
Les grands principes de la démarche
Le comité QVT : objectifs, fonctionnement
9.4-Le référent harcèlement sexuel
Textes législatifs
Définitions et missions

Méthodes et outils pédagogiques

- Formation en Présentiel
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'apports individuels de chacun, de retours d'expériences, d'échanges.
- Mises en situation, Jeux de rôles, Exercices pratiques (arbre des causes …), Vidéos…
- Utilisation du TutoPrév' Interactif de l'INRS, qui permet de vérifier, au travers de quiz, les connaissances des stagiaires en matière de santé et de sécurité au travail, pour adapter la formation.
- Pour une formation organisée dans l'entreprise et avec l'accord de l'entreprise :
Travaux sur les déclarations d'accidents, le document unique (DUERP),
o Et/ou Visite du site /atelier (4 inspections/an minimum à mener par le CSE),
o Et/ou Etude d'un poste de travail …
- Documentation : un support de cours et des documents de référence sont remis aux stagiaires.

Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

Mises en situation au travers de cas pratiques pour s'entraîner à exercer son mandat, d'exercices et de mise en situation. Questionnement oral se rapportant aux notions importantes. Evaluation en cours et fin de formation.
Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : Non

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialiste du domaine

Sanction formation

Attestation de formation

Dates et lieux

Mont de Marsan en 2026 :
19, 20, 25, 26 et 27 novembre / 14, 15, 21, 22 et 23 décembre

Saint Paul Lès Dax en 2027 :
14, 15, 19, 20 et 21 janvier / 08, 09, 12, 13 et 14 avril / 30 juin, 01, 02, 05 et 06 juillet
14, 15, 19, 20 et 21 octobre / 14, 15, 20, 21 et 22 décembre

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

CSE : Formation des nouveaux membres en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

Mont de Marsan en 2027 :
11, 12, 17, 18 et 19 mars / 10, 11, 15, 16 et 17 juin / 23, 24, 27, 28 septembre et 04 octobre
22, 23, 29, 30 novembre et 1er décembre

Ustaritz en 2027 :
04, 05, 09, 10 et 11 février / 20, 21, 25, 26 et 27 mai / 09, 10, 13, 14 et 15 septembre
08, 09, 15, 16 et 17 novembre

Durée		Effectif	Tarifs	
35.00 Heures	5 Jours	De 3 à 10 Personnes	**Inter (Par personne) :**	**1 020.00 € HT**

Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage…).
Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.
Un référent Handicap est à votre disposition.
Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant :https://www.asfo-adour.org/nos-documents

Informations complementaires

Chiffres clés Qualité: Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction¡¡sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification
Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur https://www.asfo-adour.org/information-formation
Règlement intérieur téléchargeable sur https://www.asfo-adour.org/nos-documents . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.
Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur https://www.asfo-adour.org/nous-contacter
Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Contactez-nous !

Laurent LE MERRER
Conseiller en Formation
Tél. : 0558911900
Mail : laurent.lemerrer@asfo-adour.org

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -